

L'hon. M. Stanfield: Nous n'avons pas l'intention de nous soustraire à cet engagement, à cette responsabilité, à cette obligation. Ceux qui veulent se dérober sont libres de le faire. Nous allons quant à nous rester ici et lutter pour défendre le principe qui veut que lorsqu'un gouvernement ne sait pas répondre aux aspirations de la population, il lui soit permis de survivre tandis que les faibles, ceux qui ont besoin d'aide, expient ses défaillances. Nous voulons connaître l'attitude du gouvernement à l'égard des pensions et nous voulons que cette question soit réglée immédiatement.

Il n'y a ici en cause aujourd'hui aucun élément de surprise. Le gouvernement ne jouit peut-être pas de la confiance du pays, mais il jouit apparemment de celle du Nouveau parti démocratique. Un mariage de raison a lié ces deux partis dont l'un est mû par le cynisme et l'autre par la crainte.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Et nous sommes là, témoins de ce rite d'accouplement où chacun se meut d'une manière étrange, l'un complétant l'autre pour assurer sa continuité, chacun dépendant de l'autre et comptant sur lui pour sa propre survie.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, qui aurait cru que notre ami le député de York-Sud un jour s'offrirait volontairement à devenir justement un des resquilleurs de la haute, contre qui il s'est élevé avec tant de véhémence?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Qui aurait cru que le député demanderait un jour quelques années de répit pour ce gouvernement après lui avoir reproché d'en avoir gaspillé quatre et demie?

Monsieur l'Orateur, je pense que je dois vous féliciter de la manière dont vous avez placé les différents partis à la Chambre. Je crois qu'il est très à propos que la vraie majorité du gouvernement, la coterie personnelle du premier ministre, ait été repliée dans le coin à gauche sous la tribune publique. Le parti de Woodsworth et Coldwell, ce parti d'intellectuels et d'idéologues, ce parti qui s'inspire de principes fermes et d'idéalisme élevé, peut maintenant rougir sans se faire voir . . .

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: . . . et, apparemment, à en juger de leur disposition à l'égard de la question dont la Chambre est présentement saisie, dans le silence. Il semble donc que ce parti n'ait aucun amendement à proposer. Il reste à l'écart du débat actuel. Il assume une responsabilité nouvelle et un rôle nouveau au sein du Parlement, voulant garantir la continuité d'un gouvernement tronqué et réplu.

Chacun d'entre nous se souvient des oraisons passées des députés du parti qui siège à ma gauche, qui décrivaient le parti conservateur et le parti libéral comme des vieux partis et qui les considéraient comme Tweedle Dee et Tweedle Dum. Monsieur l'Orateur, cela se passait avant la cour et le mariage. Nous avons maintenant le même vieux Tweedle Dee, mais un Tweedle Dum flambant neuf.

Des voix: Bravo!

M. Guay (Saint-Boniface): Qui a écrit ça, Bob?

L'Adresse—M. Stanfield

L'hon. M. Stanfield: J'accorderai au député de Saint-Boniface (M. Guay) le mérite qui lui revient, si celui-ci le désire.

M. Muir: C'est à peu près tout ce qu'il recevra.

L'hon. M. Stanfield: Ce parti, le NPD, ne prétend plus orienter l'opinion publique. En fait, monsieur, je crois qu'il a fait faire des sondages sur lesquels il va se guider. Telle est la situation de ce parti qui se vantait naguère d'avoir une position bien définie, et d'accepter toutes les conséquences éventuelles qui en découlerait. Un parti qui prétendait alors être un parti de principes et qui est devenu un parti de sondages, d'atermoisement et de pontification.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Il y a un peu plus d'une semaine, on a demandé à notre respectable ami, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), si le gouvernement avait fait quelque chose, depuis le 30 octobre, pour mériter sa confiance et son appui. J'aimerais citer sa réponse. Les déclarations du député valent généralement la peine d'être citées. Il a déclaré:

Je ne pense pas. Je ne crois pas qu'aucune déclaration ait fait autre chose que de donner l'impression d'un gouvernement désireux de rester en place. Sur le plan pratique, le gouvernement n'a pris aucune mesure qui réponde à nos désirs en matière de politique fiscale, de sécurité sociale, ni de mainmise étrangère . . . aussi ne voyons-nous pas une grande différence dans la position du gouvernement à l'heure actuelle par rapport à la période pré-électorale.

Je suis d'accord avec cette déclaration. Je regrette simplement que le député de York-Sud ne le soit plus. Il n'y a rien de bien substantiel dans les discours du trône qui réponde à ses vœux ou aux miennes sur la politique fiscale. Il n'y a rien de précis dans le discours du trône au sujet de la sécurité sociale. Et, si le député y retrouve quelque chose qui corresponde à ses vœux sur la propriété étrangère, je ne puis que manifester mon étonnement face à ses nouvelles vœux circonscrites sur le sujet.

Le député de York-Sud ne peut pas être satisfait des indications données par le gouvernement dans le discours du trône au sujet de la politique fiscale. Il ne peut pas être satisfait de la réponse qu'a donnée le premier ministre l'autre jour et qui révèle clairement que le gouvernement ne sait pas s'il va ou non donner suite aux intentions qu'il a manifestées plus tôt de laisser la hausse de l'impôt sur le revenu entrer et rester en vigueur. En fait, un mois après les élections, dans un discours qu'il prononçait devant un groupe d'hommes d'affaires à Toronto, le ministre des Finances (M. Turner) a dit qu'il avait l'intention de solliciter sans tarder la permission de mettre en vigueur les mesures fiscales annoncées dans le budget du 8 mai. L'augmentation de 3 p. cent de l'impôt sur le revenu faisait évidemment partie du budget de mai 1972. En fait, même si le ministre des Finances (M. Turner) ne manifeste ni compassion ni préoccupation à l'endroit du contribuable, on ne peut pas l'accuser d'instabilité. Il est le seul à pouvoir revendiquer ce trait de tous ceux qui occupent les premières banquettes.

• (1540)

Comme je l'ai dit, nous nous préoccupons de la condition déplorable des Canadiens qui vivent d'un revenu fixe, tout particulièrement ceux qui sont à la retraite et ceux qui dépendent des prestations de sécurité de la vieillesse pour vivre. Nous avons dit, à l'instar des députés à ma gauche, que ces pensions avaient été sérieusement dimi-